

Villages fleuris. Le Plessis-Macé, Nuillé et Saint-Mathurin en route vers leur première fleur



Les trois communes récompensées en présence du maire de Montsoreau, du maire de Beausse et de Philippe Chalopin. CO

Ce jeudi 30 septembre était dévoilé le palmarès 2021 des villes et villages fleuris de Maine-et-Loire, sélectionnés par le Département. Les communes du Plessis-Macé, Nuillé et Saint-Mathurin-sur-Loire été proposées au jury régional pour l'obtention de leur première fleur.

Ce jeudi 30 septembre était dévoilé le palmarès 2021 des villes et villages fleuris de Maine-et-Loire, sélectionnés par le Département.

« Ce palmarès récompense les communes qui n'ont pas encore le label décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, mais qui s'engagent dans une dé-

marche globale de développement durable » explique Philippe Chalopin, premier vice-président du Conseil départemental, président d'Anjou tourisme et président du jury départemental.

Dévoilé lors d'une cérémonie officielle, à Montsoreau, ce classement a mis en avant Le Plessis-Macé, Nuaillé et Saint-Mathurin-sur-Loire qui ont été proposées par le jury départemental et qui devront encore, l'an prochain, convaincre le jury régional pour obtenir leur première fleur.

Villes et Villages fleuris : un label dynamique

Cette remise des prix est l'occasion de remercier tous les maires qui s'engagent pour amener leur ville ou village vers cette précieuse reconnaissance qu'est la labellisation en affirmant leur engagement pour le végétal, élément majeur du cadre de vie.

« La participation citoyenne concourt aussi à l'obtention du label. Le confinement et les autres mesures sanitaires prises en conséquence ont induit d'importantes difficultés économiques en termes de gestion de charge de travail. Les techniciens espaces verts de nos communes sont en première ligne... On voit bien aujourd'hui que le végétal, l'écopâturage... se développent et vont dans le bon sens. L'action des habitants dans les petites communes est donc importante car on ne peut pas embellir une commune sans associer les habitants » souligne Philippe Chalopin.

Actuellement, 84 des 177 communes du Maine-et-Loire sont labellisées.

—

Le palmarès départemental

En 2021, le jury départemental a visité 10 communes candidates au label, pour l'obtention de la première fleur. Il a retenu ces 10 communes au titre du palmarès départemental et en a proposé 3 au jury régional du Concours National Villes et Villages Fleuris pour une première fleur.

Catégorie moins de 500 habitants

1er : Lué-en-Baugeois (commune déléguée) ; 2e : Beausse (commune déléguée).

Catégorie de 501 à 1 000 habitants

1er : Louresse-Rochemenier.

Catégorie : de 1001 à 2500 habitants

1er : Saint-Mathurin-sur-Loire (commune déléguée) ; 2e : Nuaillé
; 3e : Le Plessis-Macé (commune déléguée) ; 4e : Jarzé (commune déléguée) ;
5e : Bégrolles-en-Mauges ; 6e : Varrains.

Catégorie plus de 2 500 habitants

1er : Soucelles (commune déléguée).